



الوزارة الأولى  
**PREMIER MINISTÈRE**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية  
لرقابة الصفقات العمومية  
Commission Nationale de  
Contrôle des Marchés Publics

Nouakchott le: ..... انواكشوط في:

Numéro: ..... الرقم:

**PROCES VERBAL**  
**N° 62/CNCMP/2021**  
**DU 08/09**

Le mercredi 8 septembre 2021 à 15 h 10 min Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY.

**Etaient présents:**

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Ahmed Ould Abe, représentant contrôle financier

**Etait absent:**

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE**

1°/- **Examen** du projet de DP pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement à l'accréditation ISO/CEI 17025 pour les laboratoires de l'INRS, de l'ONARDEL et du LNCQM ainsi que l'accréditation ISO 15189 Version 2012 pour les laboratoires de l'INRS, **Réf: lettre CPMP/ME reçue le 02 septembre 2021**

**Décision**

***Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit projet de DP sous réserve de transmettre à la CNCMP une copie visée et cachetée de la DP avant sa transmission aux bureaux short-listés***

2°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0389/T/060/CMD/MDR/2020 ≤travaux de construction de 4 aires d'abattage à M'bagne-Boutilimit-Monguel et Maghama-lot1≥ relatif au remplacement du site de Boutilimit par celui de M'bout, **Réf :lettre n°008/CPMP/ME reçue le 02/09/2021.**

**Décision**

***Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit projet d'avenant N°1, conclu avec l'Ets LEMAT.H-sarl avec une incidence financière de 237 315 MRU TTC.***

3°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0393/T/061/CMD/MDR/2020 ≤travaux de construction de 5 aires d'abattage à Kaedi-Toufoundé civé-selibaby-ghabou et wompou-lot1≥ relatif au remplacement du site de Selibaby par Ould Yenge, **Réf :lettre n°008/CPMP/ME reçue le 02/09/2021.**

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit projet d'avenant N°1, conclu avec l'Ets HAJI avec une incidence financière de 334 492 MRU TTC.*

*4°/- Examen du PPM 2021 actualisé du ME (DDFA), Réf: lettre N°007 du 06/09/2021/CPMP/ME.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2021.*

*5°/- Examen du DAO relatif à l'acquisition de 31 véhicules au profit du Ministère de l'Élevage; Réf. : lettre n°008/CPMP/ME/P reçue le 02 septembre 2021.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournis la CNCMP reporte ce dossier afin de prendre en compte les observations ci-après :*

- *préciser que chaque soumissionnaire peut être attributaire des deux lots pourvu qu'il dispose des qualifications cumulées nécessaires pour leur réalisation ;*

*au niveau du CCAP : CCAG26.1 : prévoir un représentant de la CPMP/ME au lieu de : CDM/ME ;*

- *exiger une expérience d'au moins un marché de fourniture;*
- *pour les documents attestant l'expérience, exiger les pages de garde et de signature du marché et une attestation de bonne exécution ou un procès verbal de réception ;*

*au niveau de la Section IV Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Encadrement de la qualité (normes, spécifications techniques), Inspections et Essais*

- *exiger un certificat de conformité.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

*6°/- Examen du projet d'avis à manifestations d'intérêt pour le recrutement d'une structure pour la conception et la supervision d'un programme d'accompagnement en micro entreprise, Réf: lettre n° 000047/CPMP/MEJS reçue le 06 septembre 2021*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MEJS approuvant ledit projet d'AMI sous réserve:*

- *d'intégrer une grille de notation mettant en exergue la pondération des expériences générales et spécifiques et,*
- *de transmettre à la CNCMP une copie visée et cachetée de l'AMI avant sa publication.*